Image not found or type unknown

Information sur lois d association loi 1901

Par **MOREL daniel**, le **17/08/2017** à **08:51**

NOTRE ASSOCIATION INTITULEE CLUB DU 3 IEME AGES ET RETRAITES DEPENDANT DE LA LOI 1901
LE BUREAU DESIRE CHANGER LE NOM C EST A DIRE L INTITULE
CELA PEUT IL SE FAIRE LORS DE L ASSEMBLEE GENERALE QUI SE DEROULERA LE 7 SEPTEMBRE 2017 OU SOMMES NOUS OBLIGES DE FAIRE UNE ASSAMBLEE EXTRAORDINAIRE
ET QUELLES SONT LES DEMARCHES A EFFECTUER
DANS L ATTENTE DE VOUS LIRE A CE SUJET
MERCI D AVANCE

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés